

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE
Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



Que contient ce numéro :

- "L'Écho des Sanctions" du club droit de l'AEGE, est une **publication mensuelle stratégique axée sur les sanctions internationales**. Destinée aux professionnels et étudiants intéressés par les aspects juridiques et stratégiques des sanctions internationales, cette newsletter vise à **fournir des mises à jour réglementaires, et des perspectives sur les sanctions internationales** ou des informations sur les changements majeurs impactant la supply chain du commerce international.
- Dans ce numéro, vous trouverez une richesse **d'informations pertinentes** et actuelles, allant **des modifications récentes des listes de contrôle des exportations** par l'Espagne et les Pays-Bas, aux **nouvelles restrictions d'exportation de graphite imposées par la Chine**, en passant par des **mises à jour sur les sanctions** imposées par des pays comme la France, le Canada, et les États-Unis. **Des articles détaillés** couvrent également les sujets chauds tels que le blanchiment d'argent à Chypre et les nouvelles régulations sur les directeurs et actionnaires à Singapour.
- Le clou de la newsletter est un **compendium des sanctions contre la Russie**, offrant un aperçu détaillé et structuré des différentes sanctions imposées par l'Union Européenne, le Royaume-Uni, les États-Unis, et d'autres juridictions. Ce compendium est une ressource inestimable pour quiconque cherche à comprendre la portée et les implications des sanctions actuelles.



BIENS À DOUBLE USAGE CIVIL ET MILITAIRE : AJOUT DE BIENS DANS LES LISTES NATIONALES ESPAGNE ET PAYS-BAS - 20/10/2023

La note d'information C/2023/441 établit les listes de contrôle nationales adoptées par l'Espagne et les Pays-Bas en vertu de l'article 9, paragraphe 4, du règlement (UE) 2021/821

Les articles énumérés dans ces listes comprennent divers équipements et technologies, tels que :

1. Équipements de fabrication additive (Espagne).
2. Équipements conçus pour la gravure à sec (Espagne).
3. Ordinateurs quantiques et composants associés (Espagne).
4. Pellicules EUV et équipements de production pour celles-ci (Pays-Bas).
5. Équipements de lithographie (Pays-Bas).
6. Équipements pour dépôt de couche atomique (ALD) (Pays-Bas).
7. Équipements pour la croissance épitaxiale de silicium (Pays-Bas).
8. Équipements de microscope électronique à balayage (Espagne).

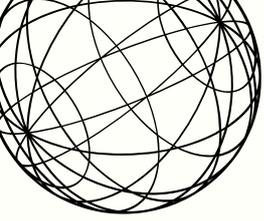
[Listes nationales de contrôle émises par l'Espagne et les Pays-Bas - C/2023/441](#)



LA CHINE RESTREINT EXPORTATIONS DE GRAPHITE - 20/10/2023

À partir du 1er décembre, la Chine exigera des permis d'exportation pour certains produits en graphite dans le but de protéger la sécurité nationale. Ce changement intervient alors que la Chine, principal producteur et exportateur mondial de graphite, cherche à contrôler l'approvisionnement en ce minéral crucial, utilisé dans presque tous les anodes de batteries de véhicules électriques (VE). Sous ces nouvelles restrictions, les exportateurs devront demander des permis pour expédier deux types de graphite, y compris le graphite synthétique de haute pureté, de grande dureté et de haute intensité, ainsi que le graphite naturel en flocons et ses produits.

[Article disponible ici.](#)



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



LA FRANCE DÉSIGNE DES RESPONSABLES DU HAMAS - 20/10/2023

La France a ajouté Mohammed Deïf et Marwan Issa à sa liste nationale de sanctions, conformément à l'arrêté du 13 novembre 2023. Ces deux individus sont allégués comme étant des dirigeants des Brigades Ezzedine al-Qassam, l'aile armée du Hamas. Selon cet arrêté, les fonds et ressources économiques appartenant à, ou contrôlés par, ces individus, ainsi que par toute entité qu'ils contrôlent, sont gelés pour une durée de six mois.

Cette mesure interdit également la mise à disposition ou l'utilisation de fonds ou ressources économiques au profit de ces personnes ou entités associées.

[Arrêté du 13 novembre 2023 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier.](#) ↗

LE CANADA IMPOSE DE NOUVELLES SANCTIONS CONTRE DES INDIVIDUS ET DES ENTITÉS LIÉS À LA PROPAGANDE DE GUERRE RUSSE LIÉ AU CONFLIT EN UKRAINE - 20/10/2023

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Mélanie Joly, a annoncé le 10 novembre 2023 que le Canada impose de nouvelles sanctions contre 9 individus et 6 entités en vertu du Règlement sur les mesures économiques spéciales (Russie).

Ces sanctions ciblent des personnes impliquées dans la diffusion de désinformation et de propagande de guerre soutenue par le Kremlin, qui promeut directement la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.

Le Canada sanctionne également des entités de désinformation financées directement par l'État ou recevant des subventions étatiques.

[Lien vers le communiqué de presse.](#)

[Lien vers la modification des règlements](#) ↗

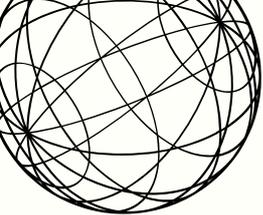


LA CHINE RENFORCE LES CONTRÔLES SUR LES EXPORTATIONS DE TERRES RARES ET LES IMPORTATIONS DE PRODUITS ESSENTIELS, NOTAMMENT LE PÉTROLE BRUT - 7/11/2023

L'article du South China Morning Post rapporte que la Chine a renforcé les contrôles sur les exportations de métaux des terres rares et sur les importations de matières premières essentielles comme le pétrole brut et le minerai de fer. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Chine pour renforcer sa sécurité économique.

- Les exportateurs de terres rares et les importateurs de pétrole brut, de minerai de fer, de concentrés de minerai de cuivre et d'engrais potassiques doivent désormais déclarer leurs transactions et leurs expéditions. Ces nouvelles exigences de déclaration, qui entreront en vigueur le 31 octobre 2022 pour une période de deux ans, mettent à jour les règles de déclaration des marchandises publiées par le Bureau national des statistiques en 2022.
- Les terres rares sont particulièrement importantes, car la Chine est le premier producteur mondial, et ces matériaux sont essentiels dans divers secteurs, notamment la défense et les véhicules à énergie nouvelle. Malgré les efforts déployés par les États-Unis pour diversifier leurs sources d'approvisionnement, la Chine continue de fournir ces matériaux à l'échelle mondiale.
- La nouvelle réglementation exige des négociants des rapports détaillés en temps réel, y compris des informations sur le pays d'origine, les dates des contrats, les quantités, les détails de l'expédition et les ports de dédouanement. La Chambre de commerce chinoise des importateurs et exportateurs de métaux, de minéraux et de produits chimiques est chargée de collecter et d'analyser ces données, tout en s'engageant à protéger les secrets commerciaux.

[Lien vers l'article de South China Morning Post](#) ↗



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



RÉVÉLATION DE CONTOURNEMENT DE SANCTIONS RUSSE : L'UE PROPOSE UNE RÉSOLUTION COMMUNE - 08/11/2023

Face aux tumultes géopolitiques actuels, une récente résolution du Parlement européen, adoptée le 8 novembre 2023, met en lumière une faille critique dans les sanctions de l'UE contre la Russie. En effet, un rapport révèle comment la Russie a réussi à tirer profit d'une dérogation spéciale accordée par la Bulgarie, contournant astucieusement l'interdiction de l'UE sur les importations maritimes de pétrole brut russe.

Ce rapport indique que la Russie a généré environ 1 milliard d'euros en exploitant cette brèche. La dérogation en question permet l'exportation de pétrole russe vers les pays de l'UE dans des cas exceptionnels, notamment lorsque des raisons environnementales et de sécurité empêchent le stockage du pétrole en Bulgarie. Profitant de cette situation, la raffinerie Neftochim Burgas en Bulgarie a augmenté significativement ses importations de pétrole russe depuis l'invasion de l'Ukraine, achetant le brut à prix réduit pour le revendre sur le marché mondial, y compris aux pays membres de l'UE.

[Proposition de résolution commune - RC-B9-0453/2023](#) ✨



LIMITATION DES INVESTISSEMENTS EN DEVISES ÉTRANGÈRES EN RUSSIE POUR LES PARTICULIERS - 08/11/2023

Face aux sanctions occidentales, le président Vladimir Poutine a signé un décret imposant des restrictions sévères sur les investissements en titres étrangers par les particuliers en Russie. Désormais, ils ne pourront détenir que jusqu'à 100 000 roubles en titres étrangers, une mesure stratégique de défense économique en réponse aux sanctions.

En limitant la capacité des citoyens à investir dans des actifs étrangers, le gouvernement cherche à réduire les fuites de capitaux. Cela signifie que moins d'argent quitte l'économie russe pour être investi ailleurs, ce qui peut aider à maintenir plus de liquidités et de ressources financières dans le pays.

[Le décret est disponible ici.](#) ✨



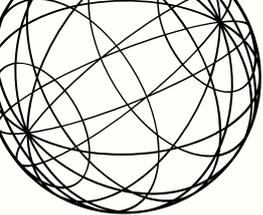
CHYPRE AU CŒUR D'UN SYSTÈME FINANCIER CLANDESTIN DANS LE BLANCHIMENT D'ARGENT RUSSE ET LE CONTOURNEMENT DES SANCTIONS INTERNATIONALES - 14/11/2023

Dans un développement surprenant qui pourrait avoir des répercussions sur le paysage mondial des sanctions internationales, une enquête approfondie de l'International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ), intitulée "Cyprus Confidential", met en lumière le rôle controversé de Chypre en tant que havre financier pour des acteurs russes et autres anti-démocratiques.

Dans un développement surprenant qui pourrait avoir des répercussions sur le paysage mondial des sanctions internationales, une enquête approfondie de l'International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ), intitulée "Cyprus Confidential", met en lumière le rôle controversé de Chypre en tant que havre financier pour des acteurs russes et autres anti-démocratiques. Au cœur de l'enquête "Cyprus Confidential", se trouvent 3,6 millions de fichiers fuités provenant de six prestataires de services financiers et d'une entreprise de site web basés à Chypre. Ces documents, couvrant la période des années 1990 à avril 2022, offrent un regard pénétrant sur un système financier voyou. Ils incluent des contrôles de fond, des organigrammes, des états financiers, et révèlent l'étendue du réseau financier clandestin.

La dépendance de Chypre à l'argent étranger, et en particulier russe, a eu des répercussions profondes, que l'on commence seulement à mesurer. Selon les critiques, l'arrivée de fonds russes a apporté non seulement la corruption, mais également le crime organisé et les agents des services de renseignement russes sur l'île. Ces découvertes soulignent les défis auxquels l'Union Européenne est confrontée pour réguler ses États membres en matière de conformité financière et de lutte contre le blanchiment d'argent.

[Lien vers l'article de Neil Weinberg de l'ICIJ](#) ✨



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



NOUVEAU RÉGIME AML SUR LA NOMINATION DES DIRECTEURS ET ACTIONNAIRES A SINGAPOUR - 13/11/2023

Singapour se prépare à introduire un nouveau régime de lutte contre le blanchiment d'argent (AML) axé sur la régulation des directeurs et actionnaires nommés. Le projet de loi sur les prestataires de services aux entreprises, qui devrait être présenté au Parlement début 2024, exigera que toutes les entreprises ou personnes fournissant des services de secrétariat d'entreprise à Singapour et depuis Singapour s'enregistrent auprès du régulateur. Il imposera également à tous les prestataires de services aux entreprises (CSP) d'appliquer un test de "fit and proper" aux directeurs nommés s'ils détiennent plus qu'un certain nombre de postes de direction.

Les directeurs nommés et les actionnaires devront divulguer leur statut de nommé et identifier leurs nominateurs auprès de l'Accounting and Corporate Regulatory Authority (ACRA), qui rendra ces informations publiques. Actuellement, les directeurs et actionnaires nommés sont tenus de divulguer leurs détails uniquement à leurs entreprises, les informations étant conservées dans le registre confidentiel des directeurs nommés.

[Lien vers la note CMS Law Now.](#)



ACCORD UE-AMÉRIQUE CENTRALE : MODIFICATION DES RÈGLES D'ORIGINE AVEC LES CODES SH 2022 - 13/11/2023

La Commission européenne a annoncé des modifications des règles d'origine de l'accord UE-Amérique Centrale, affectant les pays tels que le Honduras, le Nicaragua, Panama, El Salvador, le Costa Rica et le Guatemala. Ces modifications sont en phase avec les ajustements du Système Harmonisé (SH) 2022.

Les produits spécifiques concernés par ces modifications incluent ceux des positions tarifaires 8524, 8529, 8541 51 à 8541 59, 8549, et 9620. Les codes tarifaires des produits des chapitres 61 et 62 dans le cadre des contingents annuels sont également ajustés.

[Référence L 2023/2442 du 10 novembre 2023, correspondant à la Décision n° 1/2023 du Conseil d'Association UE-AMÉRIQUE CENTRALE du 29 juin 2023](#)



LE TRÉSOR AMÉRICAIN SANCTIONNE D'AUTRES COMPAGNIES MARITIMES ET NAVIRES TRANSPORTANT DU PÉTROLE VENDU À UN PRIX SUPÉRIEUR À CELUI FIXÉ PAR LA COALITION - 15/11/2023

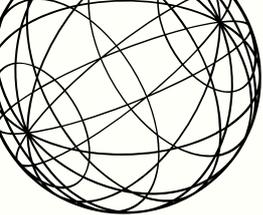
Les États-Unis font partie d'une coalition internationale, incluant le G7, l'Union Européenne et l'Australie, qui a convenu d'interdire l'importation de pétrole brut et de produits pétroliers d'origine russe. Cette politique est connue sous le nom de "plafonnement des prix". Le but est de maintenir une offre fiable de pétrole brut et de produits pétroliers sur le marché mondial tout en réduisant les revenus que la Fédération de Russie tire du pétrole après que sa propre guerre contre l'Ukraine ait gonflé les prix mondiaux de l'énergie.

Le 12 octobre 2023, la Coalition a publié un Avis pour l'industrie maritime du pétrole et les secteurs connexes, qui est destiné aux acteurs gouvernementaux et privés impliqués dans le commerce maritime du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés. L'OFAC a publié une alerte sur l'évasion possible du plafonnement des prix du pétrole russe et des orientations sur la mise en œuvre de la politique de plafonnement des prix.

Les navires transportant du pétrole russe au-dessus du plafond de prix ont été identifiés. Les sociétés basées aux Émirats Arabes Unis qui possèdent ces navires ont été désignées en vertu du décret exécutif 14024 pour avoir opéré dans le secteur maritime de l'économie russe. L'OFAC a également identifié ces navires comme étant des propriétés dans lesquelles ces sociétés ont un intérêt.

[Lien vers le communiqué de presse du Trésor américain](#)

[Pour trouver des informations sur les entités et les vaisseaux sanctionnés, cliquez ici.](#)



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



L'UE ANNONCE SON 12E TRAIN DE SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE - 15/11/2023

L'Union européenne a annoncé son 12e train de sanctions dans le cadre de ses efforts continus pour faire face à l'agression de la Russie en Ukraine. Les sanctions ont été présentées par Ursula von der Leyen, la Présidente de la Commission européenne, dans le but de réduire la capacité de la Russie à poursuivre son offensive en Ukraine.

Ces sanctions se concentrent sur plusieurs domaines clés :

1. Interdiction des exportations de diamants russes vers l'Europe.
2. Interdiction de l'exportation de machines et de pièces de machines vers la Russie, utilisées dans la production d'armements pour le conflit en Ukraine.
3. Mesures visant à resserrer le plafonnement des prix du pétrole russe et à lutter contre l'évasion des sanctions.
4. Renforcement des contrôles sur les biens à double usage.

L'objectif de ces mesures est de faire pression sur la Russie afin qu'elle mette fin à ses violations de la Charte des Nations Unies et du droit international dans le cadre de sa guerre illégale contre l'Ukraine.

[Communiqué du service diplomatique de l'UE.](#) ✎



ORIENTATIONS DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE SUR LA PROPRIÉTÉ ET LE CONTRÔLE - 17/11/2023

Le Royaume-Uni, via le FCDO et l'OFSI, a publié des directives pour clarifier la notion de "possédé ou contrôlé" dans la loi sur les sanctions et la lutte contre le blanchiment d'argent de 2018. Ces directives font suite aux jugements Mints et Litasco et indiquent que les fonctionnaires publics désignés n'ont généralement pas un contrôle total sur les organismes publics. De plus, le gouvernement britannique ne suppose pas automatiquement que les entités privées sont sous le contrôle de fonctionnaires publics en raison de leur rôle dans la politique économique. Il est également précisé que le gouvernement ne soutient pas que le Président Poutine "contrôle" toute l'économie russe.

[Lien vers le communiqué du Gouvernement.](#) ✎



MISE À JOUR DES NOUVEAUX CODES SUISSES DOUANIERS SIMPLIFIÉS POUR JANVIER 2024

- 15/11/2023

Le Conseil fédéral suisse a fixé au 1er janvier 2024 l'entrée en vigueur de la suppression des droits de douane sur les produits industriels, décidée le 2 février 2022 après l'adoption par le Parlement d'une modification de la loi sur le tarif des douanes. Cette mesure, partie du train de mesures « Facilitation des importations » approuvé en 2017, vise à diminuer les coûts pour les opérateurs économiques et l'administration, et à réduire l'îlot de cherté suisse.

[Lien vers le communiqué de l'office fédéral de la douane et des sécurités au frontières.](#)

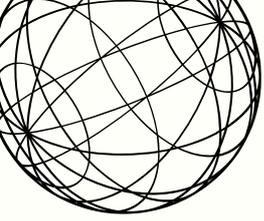
[Lien vers la page question / réponse de la page suppression des droits de douane sur les produits industriels](#) ✎



DES AMÉRICAINS RECONNUS COUPABLES D'AVOIR ENFREINT LES SANCTIONS CONTRE LE PÉTROLE IRANIEN - 17/11/2023

Deux hommes du Texas, Zhenyu Wang et Daniel Ray Lane, ont été reconnus coupables par un jury américain pour avoir tenté de vendre du pétrole iranien, en violation des sanctions imposées par les États-Unis, et de complot en vue de blanchir de l'argent. Ils prévoyaient d'acheter du pétrole à l'Iran, de masquer son origine, puis de le vendre à une raffinerie en Chine. Lane, président de Stack Royalties, une entreprise texane, et Wang risquent jusqu'à 45 ans de prison. Leur cas impliquait des agents gouvernementaux sous couverture et deux co-conspirateurs qui ont plaidé coupable.

[Lien vers le communiqué de presse du U.S Office of Public Affairs.](#) ✎



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



MODERNISATION DE LA LÉGISLATION SUR L'ARBITRAGE INTERNATIONAUX EN CHINE - 20/11/2023

La Chine avance dans la révision de sa Loi sur l'arbitrage afin de mieux résoudre les litiges commerciaux internationaux et d'améliorer son système juridique dans les affaires impliquant des intérêts étrangers.

Huang Jin, chef de la Société chinoise de droit international, a souligné que cette révision renforcera considérablement la capacité de la Chine à traiter les affaires commerciales liées à l'étranger. Il a suggéré que l'amendement devrait être aligné sur la Loi type sur l'arbitrage commercial international de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. Huang a fait ces remarques lors du quatrième Symposium sur la communication internationale de la règle de droit en Chine.

Un livre bleu présentant le développement de la règle de droit en Chine dans les affaires étrangères a également été publié lors du symposium, récapitulant les réalisations de la Chine en matière de législation, d'application de la loi, de services juridiques, d'arbitrage et d'échanges internationaux en 2022.

La loi sur l'immunité des États étrangers, qui entrera en vigueur le 1er janvier, et la loi sur les relations étrangères, en vigueur depuis le 1er juillet, ont été mises en évidence comme des progrès significatifs dans la législation chinoise. Le symposium, sur le thème de la règle de droit dans les affaires étrangères et la communication internationale, a attiré de nombreux invités de divers secteurs pour partager leurs expériences et idées sur la promotion de la règle de droit liée aux affaires étrangères.

[Lien vers l'article de Global China Daily](#) 🖱️



LA BANQUE DE FRANCE INFLIGE UNE AMENDE À LA MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES - 21/11/2023

Dans une décision du 13 novembre 2023, la Commission des sanctions de l'ACPR a imposé un blâme et une amende de 600 000 euros à la Mutuelle de Poitiers Assurances pour défauts dans son dispositif de gel des avoirs. Jugé structurellement défaillant, le dispositif ne permettait pas la mise en œuvre immédiate des mesures restrictives ni la notification à la Direction générale du Trésor.

Malgré une coopération constante de la MDPA et des correctifs rapides, la Commission souligne l'obligation de résultat dans le respect des mesures de gel des avoirs, y compris pour les assureurs non-vie. Cette décision sera publiée au registre de l'ACPR pendant cinq ans.

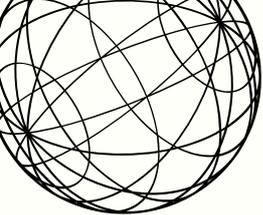
[Lien vers le communiqué de l'ACPR](#). 🖱️



LE ROYAUME-UNI ET LA CORÉE VONT RENFORCER LES SANCTIONS CONTRE LA CORÉE DU NORD SUR LA SÉCURITÉ - 21/11/2023

Le Royaume-Uni et la République de Corée ont signé un nouvel accord pour renforcer leur capacité commune à appliquer les sanctions contre la Corée du Nord. Cet accord comprend un partenariat de défense pour mener des patrouilles maritimes conjointes afin d'appliquer les sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies contre la Corée du Nord. L'accord fait partie du "Downing Street Accord" et affirme que les deux pays travailleront étroitement sur les questions de défense et de sécurité, collaboreront dans les domaines de la science et de l'innovation technologique, et stimuleront le commerce et les opportunités d'investissement. Le partenariat intègre également la sécurité de la région indo-pacifique et inclura le partage d'informations pour lutter plus efficacement contre les menaces maritimes dans la région.

[Référence L 2023/2442 du 10 novembre 2023, correspondant à la Décision n° 1/2023 du Conseil d'Association UE-AMÉRIQUE CENTRALE du 29 juin 2023](#) 🖱️



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



NOUVELLE VERSION DES DIRECTIVES SUR LES CONTRÔLES STRATÉGIQUES DES EXPORTATIONS DU ROYAUME UNI - 21/11/2023

Le 21 novembre 2023, l'unité de contrôle conjoint des exportations du Royaume-Uni (UK ECJU) a publié une nouvelle version des directives concernant les contrôles stratégiques des exportations.

Cette mise à jour vise les exportateurs et les entreprises impliquées dans le transfert de biens, logiciels ou technologies (y compris les données, informations et assistances techniques) potentiellement soumis à ces contrôles. Les directives expliquent en détail les listes de contrôle, leur champ d'application et les circonstances d'application, afin d'aider les exportateurs à se conformer à la loi.

[Lien vers la nouvelle version des Directives sur les Contrôles des Exportations du Royaume uni.](#)



LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN INFLIGE UNE AMENDE RECORD DE 4,3 MILLIARDS DE DOLLARS À BINANCE ET SON PDG PLAIDE COUPABLE DE VIOLATIONS DES SANCTIONS ET DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT. - 22/11/2023

Le gouvernement des États-Unis, par le biais des départements du Trésor, du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN) et de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), a conclu un accord avec Binance Holdings, la plus grande bourse de monnaie virtuelle au monde, pour un total de 4,3 milliards de dollars. Il s'agit de la plus grande pénalité dans l'histoire du Trésor américain pour des violations des sanctions américaines et des lois anti-blanchiment d'argent (AML).

Les violations comprennent des échanges entre utilisateurs américains et ceux situés dans des juridictions sanctionnées, y compris l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie et la Crimée, ainsi que l'échec à mettre en œuvre des programmes pour prévenir et signaler des transactions suspectes avec des organisations terroristes, dont le Hamas, Al-Qaïda et l'EI.

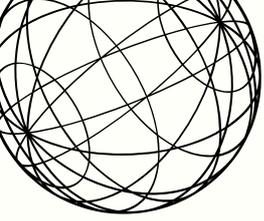
L'accord de règlement de FinCEN comprend une pénalité monétaire civile de 3,4 milliards de dollars, impose un suivi de cinq ans par FinCEN et exige des engagements importants en matière de conformité, y compris l'exigence pour Binance de se retirer complètement des États-Unis. En tant qu'entreprise de services monétaires, Binance était tenue de signaler les transactions suspectes à FinCEN par le biais de rapports d'activités suspectes (SARs). L'enquête de FinCEN a révélé que l'ancien directeur des opérations de Binance avait indiqué au personnel que la politique du PDG était de ne pas signaler de telles activités, et Binance n'a jamais déposé un seul SAR auprès de FinCEN.

L'accord de règlement d'OFAC comprend une pénalité de 968 millions de dollars et exige que Binance respecte une série d'obligations de conformité aux sanctions et un suivi de cinq ans par le Trésor. Entre août 2017 et octobre 2022, selon OFAC, Binance a effectué plus de 1,67 million de transactions en monnaie virtuelle sur sa plateforme Binance.com entre des personnes américaines et des utilisateurs dans des juridictions sanctionnées et des personnes bloquées. De plus, Binance a suggéré à ses utilisateurs d'utiliser des VPN pour contourner ses propres contrôles de géofiltrage, c'est-à-dire des protocoles techniques qui bloquaient l'accès aux utilisateurs avec des adresses IP provenant des États-Unis et de juridictions sanctionnées.

Changpeng Zhao, PDG de Binance, a démissionné et plaidé coupable à une accusation criminelle américaine pour violation de la Bank Secrecy Act, pour avoir sciemment omis de s'enregistrer en tant qu'entreprise de transmission d'argent et pour violation de l'International Emergency Economic Powers Act.

[Lien vers l'article de presse du départements du Trésor américain.](#)

[Accord conclu avec l'OFAC.](#)



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



NOUVELLE TASK FORCE INTERNATIONALE POUR COMBATTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME – ISRAËL (CTFTI) – 27/11/2023

Des unités de renseignement financier (FIU) de plusieurs pays, dont l'Allemagne, les États-Unis, Israël, et les Pays-Bas, ont formé une task force internationale pour lutter contre le financement de Hamas. Ce groupe, réagissant aux attaques terroristes du 7 octobre contre Israël, vise à perturber les flux financiers liés à Hamas et à soutenir les efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme. Leur stratégie comprend le renforcement du partage de renseignements financiers et la collaboration étroite avec les autorités judiciaires, les organismes gouvernementaux compétents et le secteur privé, y compris les institutions financières et les entreprises technologiques, pour identifier et bloquer les canaux de financement du terrorisme.

La création de la task force internationale contre le financement du terrorisme annoncée par les unités de renseignement financier de divers pays pourrait entraîner des changements opérationnels significatifs. Il est possible de s'attendre à une adaptation des processus de conformité, une surveillance renforcée des transactions financières et un partage plus rapide des informations entre les pays. Des programmes de formation et de sensibilisation pourraient également être déployés pour préparer les professionnels à ces nouvelles dynamiques. Pour ce faire les différentes Financial Intelligence Unit (FIU) pourraient demander aux professionnels concernés une intensification des efforts de surveillance, une adaptation des procédures internes et mettre en place une collaboration plus étroite avec les différentes entités internationales et domestiques.

[Lien vers le communiqué de presse de la FinCEN](#) ➡



L'ENVOYÉ DE L'UE CHARGÉ DES SANCTIONS ADOPTE UN TON POSITIF À ASTANA – 01/12/2023

L'article du "The Diplomat" rapporte que l'envoyé spécial de l'UE pour les sanctions, David O'Sullivan, a adopté un ton positif lors de sa visite à Astana, au Kazakhstan. Il a salué les efforts du Kazakhstan pour réduire le réexport de biens susceptibles de finir dans l'équipement militaire russe. O'Sullivan a souligné l'importance de la réputation du Kazakhstan en matière de sanctions, indiquant que pour maintenir et accroître le commerce avec l'UE, le pays devrait éviter d'être perçu comme un point de contournement des sanctions. Il a également exprimé le souhait de l'UE de poursuivre une coopération positive avec le Kazakhstan, malgré les préoccupations liées à l'évasion des sanctions par l'Asie centrale.

<https://thediplomat.com/2023/12/eu-sanctions-envoy-strikes-positive-tone-in-astana/> ➡

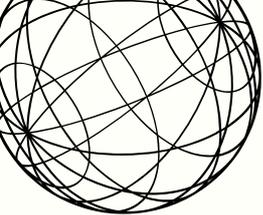


L'AFRIQUE DU SUD ADOPTE DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT POUR SORTIR DE LA LISTE GRISE DE L'ORGANISME MONDIAL DE SURVEILLANCE – 01/12/2023

L'Afrique du Sud a renforcé ses mesures anti-blanchiment d'argent pour sortir de la liste grise du GAFI. Des progrès ont été faits depuis l'évaluation de juin 2021, avec des améliorations sur 20 recommandations du GAFI. Des lois exigeant l'enregistrement obligatoire de la propriété bénéficiaire des trusts et des entreprises sont entrées en vigueur en 2023, avec un programme strict de mise en application initié en octobre 2023.

Toutefois, le pays reste partiellement conforme à cinq recommandations du GAFI et restera sous suivi renforcé jusqu'au rapport d'octobre 2024.

<https://www.arise.tv/south-africa-adopts-anti-money-laundering-measures-to-exit-global-watchdogs-grey-list-2/> ➡



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

Vue d'ensemble des sanctions internationales contre la Russie

En cliquant sur les numéros de règlements, vous êtes automatiquement redirigés vers ces derniers. [🔗](#)

Sanctions des Nations Unies

- **Aucune sanction de l'ONU contre la Russie** : La Russie, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, dispose d'un droit de veto sur les sanctions de l'ONU.

Sanctions de l'Union Européenne

- **Depuis 2014** : Sanctions sectorielles et ciblées imposées suite à l'annexion de la Crimée et à la non-application des accords de Minsk.
- **Depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022** : Élargissement des sanctions, touchant environ 1800 individus et entités (interdictions de voyage et gels d'avoirs), et interdictions d'import/export sur une gamme de biens.
- **Réglementations actuelles de l'UE** :
 - a. **(UE) N° 833/2014** - Sanctions sectorielles.
 - b. **(UE) N° 269/2014** - Sanctions ciblées.
 - c. **(UE) N° 692/2014** - Sanctions Crimée & Sébastopol.
 - d. **(UE) N° 821/2021** - Refonte du règlement européen pour les biens à double usage.
 - e. **(UE) 2022/263** - Sanctions sur d'autres territoires ukrainiens spécifiés.

Sanctions du Royaume-Uni

Régulations 2019 (Sanctions) (EU Exit) : Gel d'avoirs, interdictions de voyage, et sanctions sectorielles.

Cibles : Individus et entités impliqués dans la déstabilisation de l'Ukraine ou soutenant le gouvernement russe.

Sanctions des États-Unis

- **Depuis 2012** : Interdictions de voyage contre des officiels russes (Magnitsky).
- **Depuis 2014** : Sanctions sectorielles et ciblées élargies depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022.
- **Régimes de sanctions OFAC** :
 - a. **Sanctions liées à l'Ukraine/Russie** : Plusieurs ordonnances exécutives imposant des gels d'avoirs et des interdictions de voyage.
 - b. **Sanctions pour activités étrangères nuisibles de la Russie** : Ciblant les individus et entités russes impliqués dans diverses activités malveillantes, y compris les secteurs de la technologie et de la défense.

Sanctions des autres pays

Pologne et République Tchèque : Ces pays ont mis en place des sanctions autonomes en plus des sanctions de l'UE contre la Russie. En avril 2022, la Pologne a adopté une loi sur les sanctions permettant de placer des entités russes sous administration obligatoire. En janvier 2023, la Tchèque a également adopté une loi sur les sanctions, imposant des gels d'avoirs et des interdictions de voyage à des individus non désignés par l'UE.

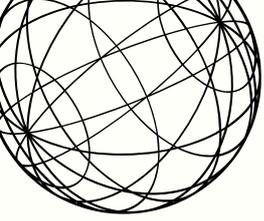
Australie : L'Australie a imposé des sanctions autonomes en réponse à la menace russe envers la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine depuis 2014, renforcées en 2015 et 2022. Ces sanctions incluent des restrictions à l'exportation et à l'importation, des limitations sur certaines activités commerciales, des gels d'avoirs et des interdictions de voyage.

Canada : Les sanctions canadiennes, imposées en vertu de la Special Economic Measures Act, visent à répondre à la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine par la Russie, ainsi qu'aux violations graves des droits de l'homme en Russie. Ces sanctions comprennent des gels d'avoirs, des restrictions sur certains secteurs, des contrôles à l'exportation et à l'importation, et des restrictions liées aux services.

Nous souhaitons cordialement connaître votre opinion. **Nous vous invitons à prendre quelques instants pour remplir notre questionnaire.** Elles nous guideront dans l'amélioration de nos prochaines éditions, en termes de contenu, de format et d'approche, afin de les rendre encore plus adaptées et enrichissantes pour vous. Merci d'avance pour le temps que vous nous consacrerez. **Cliquez simplement sur le lien ci-dessous pour accéder au formulaire et partager votre avis : [lien vers le formulaire.](#)**



Votre avis compte pour nous !



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

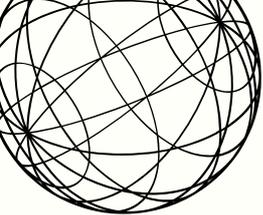
Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

Zoom sur les sanctions de l'Union Européenne

- **23 février 2022** : Restrictions d'accès aux marchés des capitaux et services financiers européens pour certaines banques russes, sanctions contre des personnalités politiques russes, y compris les députés de la Douma.
- **25 février 2022** : Interdiction pour les banques de l'UE d'accepter des dépôts supérieurs à 100 000 euros de citoyens russes, restrictions financières contre plusieurs entreprises d'État russes.
- **28 février 2022** : Exclusion de plusieurs banques russes du système bancaire Swift, compliquant leurs transactions internationales.
- **15 mars 2022** : Interdiction de toutes les transactions avec certaines entreprises publiques russes, arrêt de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie en Russie, restrictions commerciales sur le fer, l'acier et les produits de luxe.
- **7 avril 2022** : Embargo sur le charbon russe, fermeture des ports et routes de l'UE aux navires et transporteurs russes, interdiction d'exportation de certains biens de haute technologie vers la Russie.
- **2 juin 2022** : Interdiction majeure sur les importations de pétrole russe par bateau, exemption pour les importations par oléoduc pour certains pays, retrait de la Sberbank du système Swift.
- **21 juillet 2022** : Interdiction d'importer de l'or russe, y compris les bijoux, gel des actifs de la Sberbank dans l'UE, extension de la liste noire de l'UE.
- **6 octobre 2022** : Plafonnement du prix du pétrole russe, interdiction des transactions en cryptomonnaies avec les Russes, interdiction d'importation de produits sidérurgiques russes.
- **16 décembre 2022** : Sanctions contre les exportations de biens et technologies à usage civil et militaire, restrictions dans le secteur minier, élargissement des restrictions dans les secteurs de l'aviation et de l'espace.
- **25 février 2023** : Sanctions contre 121 nouvelles personnes et entités, restrictions supplémentaires à l'exportation et à l'importation de certains biens.
- **23 juin 2023** : Interdictions d'exportation de semi-conducteurs, restrictions sur l'accès aux ports et écluses de l'UE pour certains navires, ajout de plusieurs entreprises à la liste des entités sanctionnées.

Orientations générales du Conseil européen, de la Commission européenne et du Parlement européen

- [La carte des sanctions de l'union européenne](#)
- [Commission européenne "Questions fréquemment posées : mesures restrictives \(sanctions\)" \(en anglais\)](#)
- [Note d'orientation de la Commission européenne et du SEAE sur le devoir de diligence des entreprises de l'UE face au risque de travail forcé dans le cadre de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement](#)
- [Conseil européen Bonnes pratiques de l'UE pour une mise en œuvre efficace des mesures restrictives](#)
- [Lignes directrices du Conseil européen en matière de sanctions](#)
- [Fiche d'information du Conseil européen sur les mesures restrictives](#)
- [Conseil européen "Procédure d'adoption et de réexamen des sanctions de l'UE" \(en anglais\)](#)
- [Recommandation du Parlement européen au Conseil sur une politique cohérente à l'égard des régimes à l'encontre desquels l'UE applique des mesures restrictives](#)
- [Parlement européen "Mesures restrictives affectant les droits des personnes suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne"](#).



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.

Le Compendium des Sanctions : Guide et Sources de Référence

Régimes de sanctions concernant les armes chimiques

L'Union Européenne :

L'UE a adopté le [règlement \(UE\) 2018/1542](#) du Conseil et la [décision \(PESC\) 2018/1544](#) du Conseil en octobre 2018 pour établir un nouveau régime de sanctions visant à lutter contre l'utilisation et la prolifération des armes chimiques.

Le 13 octobre 2022, l'UE a prolongé ses sanctions contre les armes chimiques pour un an, ciblant un total de 15 individus et 2 entités. Ces mesures sont mises en œuvre via le [Conseil de Régulation de l'UE 2022/1936](#), qui modifie l'Annexe I du [Régime de Sanctions de l'UE 2018/1542](#).

Le Royaume-Uni :

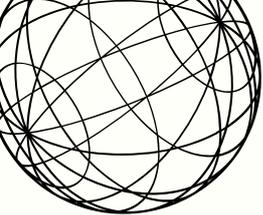
Le [Règlement sur les Armes Chimiques \(Sanctions\) \(Sortie de l'UE\) de 2019](#) est entré pleinement en vigueur le 31 décembre 2020.

Ce régime vise à décourager la prolifération et l'utilisation d'armes chimiques et encourage la mise en œuvre efficace de la Convention sur les armes chimiques. Il remplace, avec un effet substantiellement similaire, la législation existante de l'UE et les réglementations pertinentes du Royaume-Uni.

Les sanctions ciblées sous ces régimes incluent le gel des avoirs et l'interdiction de voyager pour les personnes et entités responsables de, ou fournissant un soutien financier, technique ou matériel à, des activités liées aux armes chimiques. Cela comprend la fabrication, l'acquisition, la possession, le développement, le transport, le stockage ou le transfert d'armes chimiques, leur utilisation, ou la participation à des préparatifs pour leur utilisation.

Contrôle des exportations

1. [Export Control & Export permits in Canada](#)
2. [Export Control Order 2008 : Réglemente l'exportation de biens militaires et à double usage depuis le Royaume-Uni.](#)
3. [Swiss Export Control Overview](#)
4. [Règlement \(UE\) 2021/821](#) : Réglementation de l'Union européenne relative au contrôle des exportations de biens à double usage.
5. [Directive "Dual-Use" de l'UE](#) : Réglemente les exportations de biens à double usage au sein de l'Union européenne.
6. [International Traffic in Arms Regulations \(ITAR\)](#) : Réglementation américaine qui contrôle l'exportation de matériel de défense et de services connexes.
7. [Export Administration Regulations \(EAR\)](#) : Réglementation américaine qui contrôle les exportations de biens et technologies à double usage (civil et militaire).
8. [Commerce Control List](#) : Les produits américains contrôlés au titre des Export Administration Regulations (EAR) sont listés dans la Commerce Control List (CCL).
9. [Fiche du SGDSN sur les règlements à l'export des États-Unis.](#)
10. [The Foreign Trade and Payments Act \(Außenwirtschaftsgesetz - AWG\)](#) & le [Foreign Trade and Payments Ordinance \(Außenwirtschaftsverordnung - AWW\)](#) : Réglementent le commerce extérieur, y compris les exportations de biens militaires et à double usage, depuis l'Allemagne.
11. [Arrangement de Wassenaar](#) : Régime multilatéral qui promeut la transparence et la responsabilité dans le transfert d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage.
12. [Groupe d'Australie](#) : Initiative multilatérale qui vise à empêcher la prolifération des armes chimiques et biologiques en contrôlant l'exportation de substances et technologies associées.
13. [Missile Technology Control Regime \(MTCR\)](#) : Partenariat international qui vise à prévenir la prolifération de systèmes de missiles capables de livrer des armes de destruction massive.
14. [Traité sur le commerce des armes \(TCA\)](#) : Accord international qui réglemente le commerce international des armes classiques.
15. [A Resource Guide to the U.S. Foreign Corrupt Practices Act](#) : Loi américaine sur la prévention de la corruption dans les activités commerciales internationales.



DÉCEMBRE 2023

L'ÉCHO DES SANCTIONS

Newsletter mensuelle du club droit de l'AEGE

Le bulletin stratégique sur les sanctions internationales.



Le Compendium des Sanctions : Guide et Sources de Référence

SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Personnes Politiquement Exposées

- [Facteurs de risque spécifiques au blanchiment des produits de la corruption du GAFI.](#)
- [Convention des Nations Unies Contre La Corruption.](#)
- [ACPR : publication sur les PEP.](#)
- [Mise en œuvre de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption.](#)
- [Recueil de fiches pratiques - Bases d'information utiles à l'évaluation de l'intégrité des tiers](#)

La lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme

- [Les 40 Recommandations du GAFI.](#)
- [Guidance on Correspondent Banking du GAFI.](#)
- [Guide méthodologique de l'ACPR sur le processus LCB FT.](#)
- [Directive sur les services de paiement \(DSP2\) dans l'UE.](#)
- [5ème directive anti-blanchiment de l'UE \(Directive \(UE\) 2018/843\).](#)
- [Convention Internationale pour la Répression du Financement du Terrorisme.](#)
- [Lignes Directrices du GAFI sur l'Évaluation des Risques de Financement de la Prolifération.](#)
- [Memento LCB - FT des douanes.](#)
- [Les lignes directrices conjointes.](#)
- [L'État de la menace LCB - FT. Rapport de Tracfin 2023.](#)
- [Sanctions and Anti-Money Laundering Act 2018](#)

Evasion fiscale

- [FATCA](#)
- [Directive \(UE\) 2018/822 du Conseil \(DAC6\).](#)
- [Liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales.](#)

Crypto-actifs

- [Règlement \(UE\) 2023/1113 du Parlement européen et du Conseil.](#)
- [Règlement \(UE\) 2023/1114 du Parlement européen et du Conseil.](#)
- [Régulation des crypto-actifs en Suisse - article de Orwl.](#)

OUTILS COMPLÉMENTAIRES

- [Trouver des cibles de sanctions et des personnes d'intérêt avec OpenSanctions.](#)
- [Page sur les sanctions économiques internationales de la DGT.](#)
- [Carte interactive des mesures de restrictions commerciales des douanes.](#)
- [Pour suivre en direct la situation des conflits dans le monde.](#)



ARNAUD BOSSY CASTERET

Co-coordonateur du club droit de l'AEGE et rédacteur de cette veille.

Étudiant à l'École de Guerre Économique en MBA RSIC (Risques, Sécurité International et Cybersécurité).

Votre avis compte pour nous !

Nous souhaitons cordialement connaître votre opinion. Nous vous invitons à prendre quelques instants pour remplir notre questionnaire. Elles nous guideront dans l'amélioration de nos prochaines éditions, en termes de contenu, de format et d'approche, afin de les rendre encore plus adaptées et enrichissantes pour vous. Merci d'avance pour le temps que vous nous consacrerez. Cliquez simplement sur le lien ci-dessous pour accéder au formulaire et partager votre avis : [lien vers le formulaire.](#)